

# ANNALES

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1850-1852.*

---



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,  
Rue Centrale, 20, au 1<sup>er</sup> étage.

—  
1852.

# NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

## DU BLAIREAU,

PAR

**E. Mulsant.**

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1882.)

---

Le blaireau est rare dans notre département peu riche en forêts d'une certaine étendue. Un de ces animaux y a néanmoins été tué naguères, dans des circonstances qui méritent d'être rapportées.

C'était en octobre 1847. La neige couvrait depuis deux jours les parties élevées de nos montagnes du Beaujolais, lorsque poussé par la faim, un loup retiré dans le bois des Molières<sup>(1)</sup>, vint, sur le soir du second jour, enlever une brebis à la porte d'une maison située sur la lisière de ce bois. Le ravisseur fut aperçu; néanmoins, grâce aux ténèbres, il put s'en aller avec sa proie; mais le lendemain, à l'aube du jour, quelques chasseurs prévenus de la présence de l'ennemi, suivaient les traces de ses pas empreints sur la neige, et purent arriver assez silencieusement jusqu'à lui, pour le tuer reposant encore près du lieu de son festin. Avec les traces du loup, se montraient celles des pieds d'un autre animal qui avait suivi la même direction: celles-ci s'arrêtaient près de l'endroit où reposait le man-

(1) Ce bois couvre une partie des communes de Cublize, Rono et Saint-Just-d'Avray.

geur de moutons, et aboutissaient à un terrier de deux pieds de profondeur, dans lequel fut trouvé un blaireau, qui ne put échapper aux coups des chasseurs. Ce dernier avait donc suivi le loup emportant la brebis, dans l'espoir de profiter des restes de son repas; et il paraissait en effet avoir eu pour sa part les intestins et quelques autres débris. Ces détails montrent que les animaux carnivores d'espèces différentes se reconnaissent sans peine pour ce qu'ils sont, et s'entendent quelquefois d'une manière merveilleuse dans leurs œuvres de destruction; ils font voir également que le blaireau ne se borne pas à manger des matières végétales, des insectes ou des petits mammifères, mais qu'il ne dédaigne pas, dans l'occasion, la chair des animaux de plus grande taille, que sa faiblesse lui empêche d'attaquer.